Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260928-20260922_121-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 22 septembre 2026

Délibération n°2026-121	Classification 7.5 Subventions
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION PAGAIE CLUB DE PONT-L'ABBÉ	

L'an deux mille vingt six, le vingt deux septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le seize septembre deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, à la salle du Conseil de la Mairie, Square de l'Europe, à Pont l'Abbé.

Présidence : Stéphane LE DOARÉ
Secrétaire : Yann HIRIART
Rapporteur : Laurent MOTREFF

Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 28
Nombre de Votants (liste en annexe) : 29

EXPOSE :

Dans le cadre de l'organisation de la Duck Race, portée en partenariat avec le Rotary, qui se déroulera le samedi 26 septembre 2026, de 14 h 00 à 20 h 00, au bois Saint-Laurent, avec l'installation d'un village d'animations, l'association Pagaie Club Pont-l'Abbé sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle.

Cette manifestation a pour objectif de collecter des fonds au profit d'une association œuvrant dans le domaine de la recherche contre le cancer ou de l'accompagnement des personnes atteintes de cette maladie.

En amont de l'événement, 4 000 canards seront proposés à la vente dans les commerces de la commune afin de permettre la participation du public à la course.

Le Pagaie Club Pont-l'Abbé mettra à disposition son matériel ainsi qu'une dizaine de ses bénévoles pour assurer l'encadrement de la course, le lâcher des canards et veillera à la récupération de l'ensemble des canards à l'issue de la manifestation.

À ce titre, l'association sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €, destinée à contribuer aux dépenses d'organisation de la manifestation ainsi qu'au financement de lots mis en jeu.

VU l'avis favorable de la commission « ADMINISTRATION GÉNÉRALE - SPORT - SANTÉ- LOISIRS » sur l'octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association à hauteur de 500 € en séance du 07 septembre 2026 ;

VU l'avis favorable de la commission « Finances – Prospectives et Ressources Humaines » sur l'attribution de la subvention précitée en séance du 10 septembre 2026 ;

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260928-20260922_121-DE

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITÉ,

- **ACCORDE** l'attribution de la subvention à hauteur de 500 €.

Fait à Pont l'Abbé le 22 septembre 2026.

Délibération certifiée exécutoire par LE MAIRE,



Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260928-20260922_121-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
MOTREFF Laurent	X		
DRÉAU Valérie	X		
HIRIART Yann	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
TINCQ Alain	X		
GUEGUEN Viviane	X		
TANGUY Jacques	X		
FOLGOAS Victoire	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
BRAULT Annie	X		
RICHARD Jean-Luc	X		
DEFACQ Marc	X		
GOYAT Ségolène	X		
DURAND David	X		
LECOMTE Gaëtan	X		
COSSEC Sophie	X		
LE BEC Anthony	X		
LE GOFF Aurélie	X		
MARC Hélène	X		
ROBERDEL Alosia	X		
SCHOCK Thibaut	X		
FURIC Jean-Baptiste	X		
DURAND Lou	X		
COOPER Laurent	X		
CANEVET Yves	X		
GALIANA Olivier	X		
RIBEIRO Christel	X		
DE RECHNIEWSKI Pauline		X	A donné procuration à Yves CANEVET

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 28
Nombre de Pouvoirs : 1

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Aurélie Larnicol, assistante de direction
Hervé Cariou, informaticien
Lysiane Albert et Caroline Madec, chargées de la communication